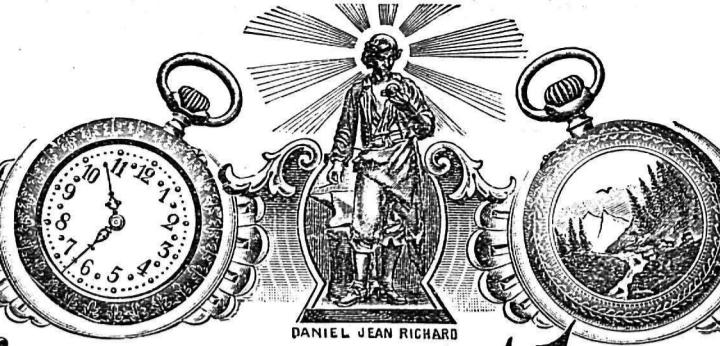


Seizième Année. — N° 65

Prix du numéro : 10 centimes.

Dimanche 18 Août 1901.

Bureaux: Rue de la Serre, 58



# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE · SUISSE ·

**ABONNEMENTS**

Un an: Six mois:

Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—  
Union postale » 12.— » 6.—

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Paraisant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

**ANNONCES**

suisses 20 ct., étrangères 25 ct. la ligne

Offres et demandes de place

10 centimes la ligne.

Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

**Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.**

Bureau des Annonces: HAASENSTEIN &amp; VOGLER, 32, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

**L'apprentissage  
chez les graveurs et guillocheurs**

Le Vorort de la Fédération patronale et ouvrière des graveurs et guillocheurs suisses ne réfute victorieusement aucun des arguments avancés dans nos correspondances parues, dans ce journal même, les 21 avril et 12 mai de cette année. Bien au contraire, il confirme sur plusieurs points ce que nous avancions, et le reste, il le passe sous silence.

Monsieur le rapporteur plaide plutôt les circonstances atténuantes. A le lire, on pourrait croire que nous nous sommes seulement élevés contre l'obligation de faire passer tous les apprentis graveurs par l'école professionnelle. Erreur. En 1895, lorsqu'on a supprimé momentanément les apprentissages, on ne parlait pas encore de cette obligation, on voulait seulement diminuer le nombre des bras. Ce résultat a été atteint au-delà même de ce qu'on osait espérer ; l'an passé les ouvriers graveurs ont fait besoin, et aujourd'hui encore il y a pénurie dans le monde des guillocheurs. Les ouvriers ne se sont donc pas sacrifiés en faveur des générations futures ; ils ont fait du protectionnisme et se sont assurés une situation privilégiée. Toute la prose sentimentale du Vorort ne saurait prouver le contraire.

Devant les besoins de l'industrie et en présence du danger de l'exode de la branche de la décoration, il a fallu faire une concession. En 1899, on s'est contenté de limiter le nombre des apprentis au strict minimum de ceux que pourraient former les écoles de gravure existantes. Aujourd'hui, on cède encore un peu de terrain et nous enregistrons avec plaisir le beau zèle qu'on met, tardivement c'est vrai, à rechercher les meilleurs moyens d'exécution pour le développement des écoles de gravure existantes et l'accroissement du nombre de celles-ci. C'est par là qu'il a fallu commencer. Nous hasarderons encore un mot sur cet objet.

Lors de l'élaboration de la première convention et de son renouvellement en 1899 on n'a pas tenu compte de la période de tran-

sition. Il devait inévitablement en résulter des heurts et des déceptions. Durant les 6 années qui se sont écoulées depuis 1895 à aujourd'hui, une stricte application de la loi sur les apprentissages aurait rendu des services. Cette loi existe dans le canton de Neuchâtel ; pourquoi l'ignorer et prendre d'emblée des mesures extrêmes ? Si on la jugeait insuffisante, les organes qui se sont si bien entendus pour supprimer les apprentissages auraient pu se mettre d'accord pour une application efficace de la loi, dans l'intérêt des nouveaux apprentis.

Dans la question des apprentissages, on ne saurait invoquer le désintéressement des ouvriers. Les patrons seuls ont consenti un sacrifice. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le procès-verbal du congrès mixte tenu en 1899. Il est vrai que les patrons ont trouvé une compensation dans l'interdiction de créer de nouveaux ateliers. Cette interdiction résulte d'une deuxième convention que le rapport du Vorort ne mentionne pas. C'est un oubli bien sûr. Mais un contrat ne saurait être unilateral et ne lier qu'une des parties. Les ouvriers en limitant les apprentissages se sont créés une situation privilégiée, les patrons ont monopolisé la maîtrise.

Des deux côtés on a foulé aux pieds le droit qu'a tout jeune homme de choisir sa vocation et la liberté pour chaque ouvrier de s'émanciper.

Gve Bz.

**Brevets d'invention**

Horlogerie et Bijouterie

**LISTE DES BREVETS ENREGISTRÉS  
Enregistrements.**

N° 64, n° 21,708. 30 avril 1900, 8 h. a. — Bâncier pour montres à ancre et à cylindre. — *Bourgeois père & fils*, fabrique d'horlogerie, Dampfrichard (Doubs, France). Mandataire : Gottfried Furrer, Biel.

N° 64, n° 21,709. 9 mai 1900, 7 3/4 h. p. — Montre avec indicateur de vitesse. — *Léon Guinand*, fabricant d'horlogerie, Brenets (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

N° 64, n° 21,710. 14 mai 1900, 5 h. p. — Dispositif de mise à l'heure dans les montres remontoir. — *J. Ruedin*, fabricant d'horlogerie, Délémont (Berne, Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, Chaux-de-Fonds.

N° 65, n° 21,711. 17 mai 1900, 7 1/2 h. p. — Dispositif de remontage de bânciers à axes égaux pour mouvements d'horloges. — *Wilhelm Köhler*, joaillier et horloger de la ville, Fürth (Allemagne). Mandataire : E. Blum & Cie, Zurich.

**Modifications.**

N° 64, n° 14,637. 30 juin 1897, 3 h. p. — Amélioration de la disposition du ressort aux montres de poche. — *Maison A. Schild & Cie*, fabrique de montres, Granges (Soleure, Suisse) : Mandataire : Gottfried Furrer, Biel. — Gésion selon déclaration du 27 juillet 1901 en faveur de la maison *A. Schild*, fabrique de montres, Granges (Soleure, Suisse). Mandataire : Gottfried Furrer, Biel ; enregistrement du 29 juillet 1901.

**Radiations.**

N° 64, n° 49233. — Mouvement de montre.

N° 64, n° 19631. — Mécanisme de répétition.

N° 64, n° 21122. — Remontoir et mise à l'heure pour montres de poche.

**LISTE DES DESSINS ET MODÈLES****Dépôts**

N° 8090. 22 juillet 1901, 8 h. p. — Ouvert — 1 modèle. — Boîtes de montres. — *Louis Prod'hom*, Genève (Suisse).

N° 8093. 23 juillet 1891, 8 h. p. — Ouvert — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Maurice Rueff*, successeur de Rueff frères, Chaux-de-Fonds (Suisse), Mandataire : A. Waller, Chaux-de-Fonds.

N° 8096. 24 juillet 1901, 8 h. p. — Ouvert — 1 modèle. — Micromètre pour mesurer des pièces d'horlogerie. — *W. Hummel fils*, Chaux-de-Fonds (Suisse).

N° 8105. 31 juillet 1901, 11 h. a. — Ouvert — 1 modèle. — Calibre de montre de poche. — *R. Frey & fils*, Biel (Suisse).

**Prolongations**

N° 229. 26 juin 1891, 2 1/4 h. p. — (III<sup>e</sup> période 1901/1906). — 4 modèles. — Montres et mouvements de montres. — *Chs Emile Tissot*, Locle (Suisse) ; enregistrement du 17 juillet 1901.

N° 255. 6 août 1891, 6 1/4 h. p. — (III<sup>e</sup> période 1901/1906). — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Fabrique d'Ebauches de Sonceboz*, Sonceboz (Suisse). Mandataire : E. Imer-Schneider, Genève ; enregistrement du 20 juillet 1901.

N° 3532. 25 juillet 1896, 7 h. p. — (II<sup>e</sup> période 1901/1906). — 1 modèle. — Poussette d'étui de montres à répétition et grande sonnerie. — *Zacharie Pantillon*, Chaux-de-Fonds (Suisse) ; enregistrement du 27 juillet 1901.

**Radiations**

N° 3283. 20 mai 1896. — 1 modèle. — Calibre de mouvement pour cylindre.

### La grève des aciéries américaines

Nous sommes maintenant, dit le *Journal de Genève*, à même de voir clair dans les origines de la grève formidable qui a éclaté dans les aciéries américaines, de la région de Pittsburg (Pensylvanie), et dont la solution, plusieurs fois attendue, semble vouloir indéfiniment s'éloigner. Nous retraccerons cet historique à l'aide de quelques documents qui permettront à nos lecteurs d'entrer sans peine dans les détails du drame.

Le 20 juillet, alors que le travail avait déjà cessé depuis huit jours, se tenaient deux assemblées de grévistes, dans deux sens opposés.

La première était formée d'ouvriers non syndiqués, mis en grève malgré eux et protestant contre la tyrannie exercée en cette circonstance par le syndicat des travailleurs réunis des fers, aciers et fers-blancs (*Amalgamated Association*). Voici le premier paragraphe des délibérations prises par le meeting de Vandergrift :

Vu le conflit actuel entre l'*Amalgamated Association* des ouvriers des fers, aciers et fers-blancs et la Compagnie américaine de l'acier en feuilles, conflit causé par la demande de l'Association précitée que toutes les usines desservies par des ouvriers non syndiqués n'occupent dorénavant que des ouvriers syndiqués — demande que nous ne saurions admettre...

Le second meeting, tenu en une autre localité, à Mackeesport, à cette même date du 20, était convoqué par l'*Amalgamated Association*, dont le président, Shaffer s'est fait entendre en un discours très long et très intéressant. Ajoutons que cette seconde réunion s'ouvrit par une prière prononcée par le révérend Steward Sharp, autrefois un ouvrier d'usine. Cette prière provoqua des applaudissements aussitôt supprimés.

Le président Shaffer fut reçu au milieu d'une telle tempête de manifestations qu'il dut attendre quelques minutes avant de pouvoir se faire entendre. Voici le passage de son discours qui nous intéresse ici :

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs détails sur la présente grève, les ouvriers étant déjà au clair sur les causes de la lutte. Au mois de février dernier, les murailles de Jéricho (je veux dire de Mackeesport) sont tombées par endroit et un grand nombre de ceux qui avaient été employés à l'intérieur des murailles furent surpris occupés à s'organiser (lire : se syndiquer). Sept hommes furent renvoyés, et leurs compagnons résolurent alors de se mettre de leur côté.

Six des hommes renvoyés finirent par être de nouveau occupés à l'usine Wood, mais le septième fut appelé au bureau. On lui dit qu'il ne pouvait pas rentrer, à cause de l'intérêt très actif qu'il avait mis à « organiser » les hommes de l'établissement. Toutes les explications fournies par lui obtinrent le meilleur accueil, mais les directeurs de l'usine affirmèrent qu'il avait violé un contrat, et il ne fut jamais repris.

Nous avons maintenant la clef de la situation. Les patrons, soit le *trust* de l'acier, représenté par M. J. Pierrepont Morgan, le capitaliste de New-York, qui a englobé dans ses immenses entreprises les célèbres usines Carnégie, ont prétendu être maître chez eux et n'avoir aucun ordre à recevoir du syndicat des ouvriers présidé par M. Shaffer ; le syndicat des ouvriers a déclaré, de son côté, qu'il entendait grouper tous les travailleurs, dans leur intérêt, et traiter de puissance à puissance, et qu'il ne permettrait pas qu'on renvoyât un seul homme en raison de son caractère de syndiqué.

Ce qui complique l'affaire, c'est que les employés non syndiqués contre lesquels les

patrons ont sévi s'étaient engagés, paraît-il, par contrat à ne pas faire partie d'un syndicat. La seule manière régulière et loyale d'engager la guerre contre le *trust* était donc, pour les ouvriers se trouvant dans ce cas, d'attendre l'expiration des contrats individuels par lesquels ils s'étaient engagés à rester en dehors de l'Union ouvrière pour reprendre leur liberté d'action. Au lieu de cela, sous la pression qu'ils n'ont pas tardé à subir, ils se sont effacés et ont confié la défense de leurs intérêts à M. Shaffer et à l'*Amalgamated Association*.

L'*Outlook* de New-York nous paraît donner la note juste lorsqu'il écrit :

Les hommes qui ont quitté le travail ne l'ont pas fait parce qu'on leur payait des salaires trop faibles, ni parce que les heures de travail étaient trop fortes, ni parce que les conditions d'hygiène étaient mauvaises pour eux ou pour leurs camarades. Ils ont quitté le travail parce que les patrons ont refusé de reconnaître comme mandataire d'hommes ne faisant pas partie de l'Union ouvrière les membres d'un syndicat dont leur personnel ne faisait pas partie.

Il semble acquis à la cause que des travailleurs, en cette grave circonstance, n'ont pas exécuté les engagements pris envers les patrons et se sont laissés entraîner dans un mouvement auquel ils n'ont pas eu la force de résister, et qui tendait à incorporer de force toute la main-d'œuvre dans l'Union ouvrière.

Mais si les ouvriers ont eu gravement tort dans la forme, le vrai coupable n'est-ce pas peut-être surtout le *trust* de l'acier qui, par des forces capitalistes énormes qu'il a réussi à commander, oblige en fait toutes les forces ouvrières à se liguer ensemble pour lui tenir tête ? Puissance contre puissance, telle est la situation que créent les gigantesques associations de capitaux faites pour tuer toute concurrence et mettre à leur merci tous les travailleurs, qui n'ont plus que cette alternative : se soumettre au *trust* ou mourir de faim.

En présence de ces fautes imputables à l'un et à l'autre des belligérants, l'opinion publique semble avoir de la peine à se prononcer. Très généralement, en Amérique, elle prend parti pour les grévistes. Dans les circonsances présentes, elle hésite à prendre parti, à cause de la violation d'engagements positifs par les ouvriers et dans le regret que ces derniers n'aient pas attendu, pour déclarer la grève à un *trust* en vérité très menaçant, le moment où ils auraient eu pour eux le bon droit absolu.

Le dernier incident à signaler dans les péripeties des mémorables grèves de l'acier qui continuent, c'est une déclaration du président Shaffer de l'*Amalgamated Association*, menaçant le « parti républicain » de représailles électorales s'il ne met pas son influence au service des ouvriers. Voici ce curieux morceau, qui est loin d'avoir produit une bonne impression :

Si le parti républicain a en vue de conserver le pouvoir seulement pour favoriser les institutions décidées à détruire les organisations ouvrières, qu'il cesse de compter sur l'appui des ouvriers. J'ai été toujours un « républicain », mais si les choses vont au pire, si l'administration se croise les bras et laisse les *trusts* mettre fin à notre existence, à l'avenir je me ferai tout à tous. Supposons que l'administration se plaigne de J. P. Morgan, de ses adhérents et coadjuteurs, et, pour les punir, prenne des mesures restrictives au Congrès, qui l'en empêcherait ? Personne, certainement, car elle est omnipotente. C'est pourquoi la responsabilité du conflit économique lui demeure tout entière, en présence du parti républicain.

Le grand problème qui se pose, c'est de

savoir ce que deviendront les grèves lorsque les ouvriers d'une branche d'industrie, au lieu d'avoir devant eux plusieurs maisons rivales, ne trouveront plus qu'un *trust*, incarné dans un homme. Cette nouvelle forme de la monarchie absolue se fera-t-elle agréer, et, si tel n'est pas le cas, comment sera-t-elle brisée ? Graves questions !

### Distinction

Nous apprenons que maison *Henri Picard & frères*, La Chaux-de-Fonds, Paris et Londres, vient d'obtenir la médaille d'or à l'Exposition internationale de Brest.

Cette maison avait obtenu la médaille de bronze à l'Exposition nationale suisse, en 1896 et celle d'argent, à l'Exposition universelle de Paris, en 1900.

Nos sincères félicitations.

### Parti socialiste

Le parti socialiste suisse et les délégués de la Société du Grütli se réuniront au mois de septembre prochain pour discuter la révision des statuts et le programme du parti socialiste. M. E. Hof, président du Grütli de Genève, fait dans le *Grütlianer* les propositions suivantes pour le programme du parti :

1. Election proportionnelle du Conseil national ;
2. Election du Conseil fédéral par le peuple ;
3. Unification du droit civil et du droit pénal ;
4. Banque d'Etat pure ;
5. Réduction des charges militaires des citoyens et de l'Etat ;
6. Assurance contre la maladie, les accidents, la vieillesse et le chômage ;
7. Revision de la loi fédérale sur les fabriques. Elaboration d'une loi sur les métiers. Création de chambres de travail d'ouvriers et de patrons pourvues de compétences suffisantes. Création d'un Office fédéral du travail ;
8. Garantie du droit d'association et de coalition ;
9. Assurance sur la vie par la Confédération ;
10. Suppression des droits de douanes sur les denrées alimentaires et sur les matières premières ;
11. Monopole des céréales ;
12. Fixation d'un salaire minimum dans les travaux exécutés par la Confédération. Préférence accordée aux travailleurs indigènes ;
13. Droit d'asile.

M. Hof propose quelques articles additionnels au projet de statuts. Il veut entre autre que l'assemblée du parti reçoive régulièrement des rapports des députés socialistes aux Chambres fédérales et qu'elle leur donne des instructions. Il propose également de dire que l'assemblée des délégués socialistes peut contracter des alliances avec d'autres partis, mais seulement d'une manière temporaire et en vue d'une action spéciale. « En aucun cas l'octroi d'une représentation dans le pouvoir exécutif ne pourrait être la condition d'une entente ou d'une alliance. »

La discussion de ces statuts promet d'être intéressante. A cette occasion les délégués socialistes traiteront sans doute la question du « Millerand suisse » qui a été abordée ces derniers temps par les journaux de leur parti.

### L'état précaire de l'industrie en Russie

La Russie a une grande misère en perspective ; non seulement les récoltes sont mauvaises, mais aussi l'industrie, dans bien des gouvernements, est dans un état extrêmement précaire. Dans le gouvernement de Jekaterinoslaw, un des centres plus industriels du pays, 70 pour cent des grandes entreprises ont dû arrêter les travaux, et si d'ici quelques mois les affaires ne reprennent point,

elles seront obligées de liquider. Déjà 40,000 ouvriers sans occupation ont été rapatriés aux frais de l'Etat. Dans les autres contrées industrielles du Sud, la situation est identique. Cet arrêt de l'industrie frappe également les capitalistes et actionnaires étrangers et tout particulièrement ceux de la Belgique dont la plupart des usines métallurgiques sont fermées. Pendant quelques années, elles avaient été favorisées par l'Etat, qui leur avait fait des commandes considérables, mais, généralement, l'Etat s'est vu obligé de réduire ses dépenses au plus strict nécessaire. Mais un autre facteur a encore contribué à cet état précaire de l'industrie. Les neuf dixièmes des établissements industriels qui ont été créés ces derniers dix ans dans le sud de la Russie n'ont servi qu'à l'avantage personnel de leurs fondateurs. Les entreprises sont déjà, pour ainsi dire, ruinées d'avance par ce que préparent, sur les fonds destinés à leur exploitation, les fondateurs et le troupeau de vampires des intermédiaires.

### Chez les socialistes français

La scission socialiste, depuis longtemps prévue et annoncée, est aujourd'hui un fait accompli. M. Millerand et tous ceux qui l'ont approuvé et soutenu depuis son entrée au ministère sont mis hors du parti, hors la loi; on les traite de bourgeois, et on n'est pas éloigné de les considérer comme des traitres. Voici le passage le plus caractéristique du manifeste de l'*Union socialiste* qui les exclut: « Le congrès de Lyon est venu porter au dernier degré de clarté la différence absolue d'orientation qui sépare des socialistes révolutionnaires, organisés sur le terrain de la lutte de classe, ceux qui, usurpant le nom de socialistes, veulent faire du prolétariat, sous diverses formes, un simple collaborateur de telle et telle fraction de la bourgeoisie. » Peut-être n'est-ce pas d'une langue très correcte; mais on ne peut demander à des révolutionnaires, qui font de l'insurrection le plus saint des devoirs, de respecter les règles de la syntaxe. Quoi qu'il en soit, l'excommunication est majeure et en deux formes. Les socialistes purs ne veulent plus rien avoir de commun avec MM. Millerand et con-

sors. Il ne faut pas s'en plaindre; et l'on serait tenté de s'en réjouir. Coupé en deux, les fractions en furent-elles inégales, le socialisme est moins à redouter. Qui sait si, en appelant son chef au ministère, M. Waldeck-Rousseau n'avait pas obéi à la pensée de le réduire à l'impuissance, au moins de semer la zizanie dans son sein.

Ce qui se passe est bien dans la tradition révolutionnaire: les partis extrêmes sont toujours soupçonneux; et il y a en eux un besoin de surenchérir qui les pousse aux exagérations et aux violences. La Convention nous en est un exemple. Les girondins d'abord, les dantonistes ensuite, furent frappés comme modérantistes; et Robespierre lui-même était le modéré d'Hébert et de quelques autres, qui l'auraient exécuté, s'il ne les eût prévenus. Par bonheur, nos mœurs sont plus douces. On ne guillotine plus; on se contente d'excommunier.

Du correspondant parisien du *Journal de Genève*.

### Le recensement de 1901 en France

Tous les renseignements relatifs au dernier recensement étant parvenus au ministère de l'intérieur, il est possible maintenant de donner les chiffres exacts de la population de Paris et des départements. Ces chiffres permettent d'intéressantes comparaisons. C'est ainsi que la population présente en France le 24 mars 1901 s'élève à 38,641,333 personnes, alors que le 29 mars 1896, — date du précédent dénombrement — elle n'était que de 38,228,969 personnes. L'augmentation, pendant la dernière période de cinq années, est donc de 412,364 individus; elle n'avait été que de 133,810 pendant la période précédente (1891-1896).

Le résultat est encore plus frappant si comme le fait la *Revue générale d'administration*, on le compare à la période de dix années 1886-1896. Pendant ces dix ans l'augmentation de la population n'avait été que de 199,072 personnes; l'augmentation de la seule période quinquennale 1896-1901 lui est donc supérieure de plus d'un tiers, et l'on ne peut qu'envisager avec satisfaction la marche ascendante que semble suivre le mouvement de la population française.

Comme on l'avait déjà constaté en 1896, ce sont les centres urbains qui ont surtout bénéficié d'un accroissement de population. Paris, par exemple, a aujourd'hui 148,604 habitants de plus qu'en 1896, Marseille 47,428, Nice 18,853, le Havre 11,067, Brest 9,524, Limoges 7,130, Boulogne-sur-Seine 7,080, Angers 6,694, Nantes 6,584, Asnières 6,573, Toulon 6,511, Nancy 6,315, Nîmes 6,045, Tourcoing 5,739, Cannes 5,560, Saint-Denis 5,491, Sèvres 5,244, Levallois-Perret 5,236, Clichy 5,088, etc.

Mais les augmentations portent sur vingt-huit départements seulement. Les diminutions au contraire s'étendent sur cinquante-neuf, et principalement sur les communes rurales.

### Variétés

**Un régulateur de valeur.** — Lors d'une vente aux enchères d'objets d'art, à Londres, un régulateur fut vendu pour la somme de 2822 fr. Ce régulateur à 12 cadrans fut construit par William Davis pour l'exposition internationale de 1851.

**Comparaison de l'augmentation de la valeur du fer travaillé.** — Un morceau de fer brut valant 20 fr. augmente en valeur suivant le façonnage; ainsi travaillé en

fers à cheval,	il vaut	50 fr.
couteaux de table	"	600 "
aiguilles à coudre	"	1,400 "
canifs	"	12,700 "
boutons en acier	"	18,000 "
ressorts pr <sup>e</sup> montres	"	125,000 "

On constate donc que plus l'objet fabriqué est petit plus sa valeur augmente et il est probable qu'on pourrait faire cette constatation aussi dans d'autres domaines.

### Cote de l'argent

du 17 Août 1901

Argent fin en grenailles . . fr. 102.50 le kilo.

**Argent fin laminé**, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . . . fr. 104.50 le kilo.

### Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

#### PAUL DITISHEIM

Fabrique d'Horlogerie

11, Rue de la Paix, à La Chaux-de-Fonds

Assortiment très complet en montres décorées et montres bijoux

MONTRES UNIES POUR DAMES

(H 88 C) Chronomètres 989

23 Récompenses de 1<sup>re</sup> ordre dans dernières Expositions et Prix généraux aux Concours de l'Observatoire.

Fabrique d'Horlogerie par procédés mécaniques

## ROSSKOPF & CIE

PATENT

(H 1544 C) CHAUX-DE-FONDS (Suisse) 1337

Montres de précision anti-magnétiques  
grandeur 12 à 21 lignes  
or, argent, métal et acier

— Prix-courants et échantillons sur demande —

H 3192 C

### ÉTUDE D'AVOCATS

EUGÈNE WILLE & DR LÉON ROBERT  
58, Rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS

Consultations et procès en matière de propriété industrielle  
Brevets d'invention. — Marques de fabrique. — Concurrence illicite.

### Réglage de montres

Rapidité — Bon marché — Exactitude

Les meilleurs réglages s'obtiennent, spécialement pour montres non-magnétiques, avec le spiral acier-nickel, s'adresser au fabricant Paul Perret, Fleurier.

Défauts comparés des différents spiraux :

Le spiral non magnétique ordinaire varie de 15 à 18<sup>s</sup> pr<sup>e</sup> degré centigrade.  
» d'acier trempé soigné » 9 » 11<sup>s</sup> » » »  
» Acier-nickel demi-compensateur de Paul Perret » 3 » 5<sup>s</sup> » » »  
» compensateur » » 0 » 1<sup>s</sup> » » »

Le spiral acier-nickel permet de supprimer le balancier bi-métallique coupé. Le balancier tout en laiton donne les meilleurs résultats.

## G. BRAILLARD

FABRICANT

CHAUX-DE-FONDS

Rue Léopold Robert, 58

### Horlogerie en qualité soignée

Montres fantaisie en tous genres

5 à 10 lignes cylindre | 6 à 14 lignes ancre

#### Modèles nouveaux

Cicelés. - Repoussés. - Emaux. - Peintures. - Châtelaines. - Boules, etc.

Répétitions, Chronographes et Chronomètres à ancre

Toujours un stock de 4 à 500 pièces décorées prêtes à être livrées aux clients.

Toute commande est exécutée à très bref délai.

H 241 C Réglages des montres dans trois positions. 1021

Récompense Médaille d'or, Genève 1896

### SOCIÉTÉ SUISSE DES EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

#### Affaire S. A. Willk, St-Pétersbourg

#### Affaire Louria, Varsovie

Le dividende final de ces deux affaires est à disposition des créanciers en l'Etude Eugène Wille et Dr Léon Robert, avocats. H 2519 C 1605

## J. WYSS FILS

LA CHAUX-DE-FONDS

Emaillage de boîtes et de fonds en or, argent et métal  
Décorations paillonnées d'un goût exquis et d'une exécution parfaite,  
zones opales et tours d'heures

Emaillage et paillonnage d'objets d'art et de luxe s'adaptant à l'art industriel pour la bijouterie et l'orfèvrerie

Cadrans pour pendules de luxe et pendulettes de voyage

H 2552 C Panneaux pour coffrets à bijoux, etc., etc. 1612

Articles brevetés et modèles déposés

4 Médailles et 5 Diplômes d'honneur  
1900, Médaille d'argent, Exposition universelle de Paris

Fabrique de Fournitures d'Horlogerie  
**VICTOR DONZELLOT, PORRENTRUY**  
 Usine hydraulique à Courfaivre

**Spécialités:** Balanciers en nickel et en dardène. — Ressorts de barillets. — Assortiments cylindre et roues. — Aiguilles, heures, minutes et secondes. — Plaques serties grenat et incassables. — Pierres brutes et diamants. — Pierres fines grenat et rubis, moyennes et échappements. — Chapeaux avec et sans orilles. — Ecuelles. — Tampons pivotés. — Chevillots ronds et carrés. — Tenons et pieds. — SPIRAUX. — Poussettes en tous genres. — Goupilles pour boîtes et cuvettes. — Visserie, etc., etc.

ARTICLES DIVERS POUR: Fabricants d'Horlogerie. — Monteurs de boîtes. — Doreurs. — Planteurs. — Acheveurs. — Réguleurs. — Graveurs. — Polisseurs. — Pierristes. — Fabricants de secrets, etc.

Fabrication et Vente en Gros  
 927 d'Outils et Fournitures pour Rhabilleurs (H 3890 P)  
 — EXPÉDITION POUR TOUS PAYS —  
 Albums et Catalogues illustrés sur demande  
 PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

C<sup>1</sup> Mojonny, Perret & C<sup>ie</sup>  
 Maison fondée en 1883  
 YVERDON et VUGELLES  
 Adr. téligr.: « MOJONNY »  
 Fabrique de Pierres Fines  
 pour l'horlogerie  
 Téléphone 708 H 44034 L  
 EXPORTATION  
 Rubis, saphir, grenat  
 vermeil  
 Pierres interchangeables  
 pour sertissage à la machine et pivotage sur jauge  
 Représentant: Fritz NEESER, 83, Temple Allemand, La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE D'HORLOGERIE  
 Commission pour tous pays Exportation

**NATHAN WEIL**  
 LA CHAUX-DE-FONDS

NOUVEAU  
 Lépine 19 lignes, système Roskopf, qualité soignée  
 balancier visible sur le cadran  
 Brevet + calibre déposé (H 1586 C)  
 Marque „Torero“  
 en boîtes nickel, acier, argent, fantaisie et plaqué or

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ  
 Société Anonyme par Actions. Directeur: J. PERLET.  
 Maison fondée en 1846  
 Usine hydraulique et électrique Procédés mécaniques perfectionnés  
 Manufacture d'Ebauches et Finissages de 13 à 36 lignes  
 Pièces à Clef et Remontoirs en tous genres, Ancre et Cylindre, à Verre et Savonnettes  
 Systèmes en vue, demi-vue, couvre-rochets, Revolver, Bascule, etc., etc., à ponts et 3/4 platines  
 Spécialités en genres Boston et Roskopf, Seconde au Centre, Double tours-d'heures, etc.  
 — Pièces à Cercles et à Calottes —  
 Etude et entreprise de Calibres genres spéciaux  
 LA FABRIQUE NE TERMINE PAS LA MONTRE  
 II 611 J 4050

Fabrique d'Horlogerie soignée pour tous pays  
**CHS RODÉ-STUCKY**  
 Rue Léopold Robert, 61, CHAUX-DE-FONDS  
 SPÉCIALITÉS:  
 Montres de dames, dep. 6<sup>th</sup> ancre et cylindre.  
 Montres d'hommes, de tous calibres, systèmes Glashütte, Pateck, extra plat serpentin LeCoultre, etc.  
 Répétitions en tous genres. II 1617 C  
 Montres 24 heures, système automatique instantané breveté.  
 Montres 3/3 quantièmes et phases de lune, système perfectionné.

## Vente aux enchères de 2 immeubles

Le Mercredi 18 septembre 1901, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, salle du Tribunal, MM. Favre & Perret, fabricants de boîtes de montres or au dit lieu, exposeront en vente par voie d'enchères publiques les immeubles ci-après qu'ils possèdent à la Chaux-de-Fonds :

### 1<sup>er</sup> lot.

Une maison d'habitation portant le N° 9 de la rue Jaquet-Droz, avec son sol et le terrain de dégagement qui en dépend. Cette maison de sept fenêtres de façade est en parfait état d'entretien et susceptible d'être exhaussée; elle a 2 étages sur le rez-de-chaussée et renferme 6 appartements dont l'un transformé en atelier et bureau.

### 2<sup>me</sup> lot.

Une maison portant le N° 9<sup>a</sup> de la rue Jaquet-Droz, située au sud de la précédente dont elle est séparée par une cour fermée.

Cette maison contient à l'étage un atelier de monteur de boîtes or de 35 places très bien éclairé, et au rez-de-chaussée une fonderie, un atelier de dégrossissage avec moteur à gaz de la force de 6 chevaux, des locaux servant de dépendance de l'atelier et une buanderie.

Par leur situation centrale, à proximité immédiate de la rue Léopold Robert, ces maisons présentent des avantages exceptionnels et peuvent convenir à l'usage de toute industrie.

La vente aura lieu dans l'ordre des lots indiqués ci-dessus; après la clôture des enchères sur le second lot, les deux lots seront réunis et exposés en vente sur le prix total auquel ils seront parvenus séparément.

Les vendeurs seraient disposés à traiter de gré à gré avant la journée d'enchères.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à MM. Favre & Perret, rue Jaquet-Droz N° 9, et pour prendre connaissance du cahier des charges, en l'Etude Georges Leuba, avocat, à la Chaux-de-Fonds.

BREVETS D'INVENTION  
 OFFICE GÉNÉRAL  
 A. Mathey Doret  
 Ingénieur Conseil. La CHAUX-DE-FONDS  
 fondé en 1885 Marques de fabrique. Dessins, Modèles  
 Correspondants dans tous les Pays Références de l'ordre

## REPRÉSENTANT SÉRIEUX,

domicilié à Biel, connaissant à fond les différentes parties de l'horlogerie, visitant les fabricants d'horlogerie et monteurs de boîtes de toute la Suisse, accepterait pour le 1<sup>er</sup> Janvier 1902 encore une ou deux représentations de maisons importantes des branches suivantes: Banque ou Usine de dégrossissage, pour la vente de matière précieuse; fabrique d'ébauches; spiraux; aiguilles; ressorts; pierres; assortiments ou fournitures d'horlogerie.

Prière d'adresser les offres sous chiffres N 2553 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

A vendre  
 Belle maculature à 20 cts  
 le kilo.

à la « Fédération Horlogère ».

Fabrique de machines A. NIGGLI, Soleure  
 Construction de machines en tous genres pour la fabrication  
 II 2230 C d'horlogerie 1629  
 Spécialité: Machines américaines à polir les aciers et autres pièces système perfectionné.  
 Installations complètes de fabriques d'horlogerie  
 Transmissions complètes et pièces détachées  
 Réparations Téléphone

Technicum de Biel, Ecole d'Horlogerie  
 II 622 C Apprentissage complet: 3 ans.  
 Cours spéciaux, tels qu'échappements, repassages, etc. — 18 mois. Classe de rhabillage et classe de remontage.  
 Enseignement dans les deux langues.  
 Bureau cantonal d'observation des montres.  
 S'adresser au Directeur. La Commission.

**E.D. Elias**  
HORLOGERIE EN GROS  
EXPORTATION  
172 Rokin  
**AMSTERDAM**  
HOLLANDE  
4556 H 2315 C

## REPRÉSENTANT

Voyageur bien introduit auprès de la clientèle horlogère d'Autriche-Hongrie demande la représentation d'une ou plusieurs bonnes maisons fabriquant des spécialités pour ce pays.

Affaire sérieuse.

Adresser offres sous chiffres 0 2557 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1615

## On désirerait acheter

de suite

1 machine à graver avec mollettes.

1 tour excentrique à guillocher. En bon état et bonnes conditions. S'adresser sous chiffres M 2548 C, à Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1610

## QUELLE FABRIQUE

pourrait fournir le mouvement 19" doré fini, avec & sans pierres, bon marché, pour emboutage américain.

Commandes régulières & par fortes séries. Paiement comptant. 1616

Adresser les offres avec prix sous chiffres P 2558 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

## PIERRES

Poliages de pierres fines à la machines, rubis, grenat, etc., côté plat, angle ou trou. Poliages de pierres levées visibles pour assortiments d'ancre. — Se recommande G. GONSET, Place d'Armes 2, Chaux-de-Fonds. Hc 2551 C 1611

## Aux fabricants d'horlogerie

On se chargerait de fournir régulièrement quelques grosses de pierres d'échappement grenat, par mois. H J 1609

S'adresser à Alfred-Auguste Sautebin, pierriste au Fuet, près Tavannes.

Aiguilles de montres et découpages divers  
**L.-M. RICHARDET**  
33, Rue du Doubs, CHAUX-DE-FONDS  
Etablissement Export. TELEPHONE  
H 487 C 1100

Le Xylolith est le plancher le plus apprécié pour ateliers et bureaux.

Demandez échantillons, renseignements et références à la Fabrique suisse de Xylolith à Wildegg, ou à M<sup>r</sup> Emile Vermot, représentant, à Fribourg. (II3479F) 679

**NARDIN**  
LOCLE  
CHRONOMÈTRES  
— GRAND PRIX —  
PARIS 1889 ET 1900  
(H2709C) 626

A louer à horloger sérieux, dans ville bord du lac appartement et magasin d'horl., bijouterie, machines à coudre. Bonnes cond., un seul concurrent, pas d'oblig.de reprise. — Sad. à M. MOUQUIN, Claren. H 3565 M 1569

**CARILLONS 4 marteaux**  
Brevet n° 11948  
**H. Barbezat-Bole**  
Le Locle  
H 1907 C 1435

## Fournitures d'horlogerie

Fabrique de montres américaine demande offres de spiraux, aiguilles, pierres, ressorts et autres fournitures pouvant lui être livrées avantageusement en qualité régulière et irréprochable. 1592

Offres sous chiffres Q 2467 C à MM. Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

**Employé**  
bien au courant de l'horlogerie et de la correspondance anglaise est demandé dans un bureau. Place stable. Offres avec références sous 0° 2462 C Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fond. 1591

## RÉGLAGES

Une demoiselle sérieuse ayant une grande pratique pour la retouche des réglages et connaissant à fond les réglages plats et breguets demande à entrer dans un comptoir.

Adresser offres, sous chiffres R 2473 C, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1594

**FABRIQUE D'AIGUILLES**  
4192 pour tous pays (H916C)

**KAUFMANN FRÈRES**  
FLEURIER

Téléphone Maison fondée en 1850 Téléphone

**FABRIQUE DE BALANCIERS**  
Compenses et façon compensés tous genres grandeurs et prix.  
**C.H. HUGUENIN & FILS**  
BALANCIERS PONT-DE-MARTEL (Suisse)  
MÉDAILLES & MENTIONS HONORABLES PARIS 1878.  
CHAUX-DE-FONDS 1879 & 1881.  
GENÈVE 1896 & 1899.  
50 ouvriers. Téléphone.

**Comptable expérimenté**  
disposant des après-midi cherche à faire des heures. Certificats à disposition.  
S'adresser sous chiffres : F 2400 A poste restante, Chaux-de-Fonds. Hc 2494 C 1691

**Caisses pour l'horlogerie**  
travail soigné, prix modérés.  
H 13978 J. L. JOLIDON  
1457 à Bollement, St-Brais.

**Fabrique mécanique de PIVOTAGES**  
s jauges p' échappements à ancre depuis 10 lignes  
Prix hors concurrence

**Emile-G. Quartier**  
LES BRENETS  
(Suisse) 4154

Assortiments ancre en tous genres  
**A. ADAM**, Chaux-de-Fonds  
Spécialité de lev. visibles fixe 12" sur cal. Fontainemelon ; suivant désir on se charge des sertissages à la machine. Entreprend les commissions depuis 6 pièces. H 2484 C 1596

## Cadrans à cartouches, à bosses

Brevet + 11024 (H 229 C)

Fab. de cadans métal et argent tous genres

**LOUIS JEANNERET**, Chaux-de-Fonds

4, Rue de la Balance, 4 1026

**Glichéss**  
ET GALVANOS  
A. WALLER  
CHAUX-DE-FONDS

H 1372 C 1301

## AVIS

Un jeune homme, muni du diplôme de l'Ecole d'horlogerie du Locle, ayant 18 mois de pratique pour les réglages et remontages en divers genres, cherche pour époque à convenir dès fin septembre, un emploi technique ou autre dans un comptoir ou fabrique soit en Suisse, soit à l'étranger.

Adresser offres sous chiffres V 2492 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1600

**Fabrication d'horlogerie**  
**CH. AD. TOGNETTI**  
CHAUX-DE-FONDS

**Montres argent p' homme**

Spécialité système Roskopf métal 19 lig.

**PRIX DÉFIANT LA CONCURRENCE**

On demande à entrer en relations avec grossiste acheteur de cet article. H 2213 C 1525

**Horlogerie en gros**  
**Aug. REYMOND**  
Tramelan

**Fabrication d'horlogerie** soignée et bon courant en pièces 11 1/4, 17 et 18 lig. cyl.

**Spécialité pour l'Allemagne, la Hollande, la France et la Belgique.** 1001

**Prix très avantageux pour séries**  
Mouvement 18 lig. Brevet + 14378

**BALANCIERS**  
Compenses soignés et façon compensés Spécialité pour réglages de précision

Balançiers pour horlogerie civile, garantis trempés p' couper

**Prix courant et échantillons** sur demande sont à disposition

Production journalière 60 dz

**PH. FAVRE & CIE**  
PONT-DE-MARTEL (Suisse)  
H 1309 C Exportation 1291

Téléphone — Téléphone

## HORLOGERIE COMPLIQUÉE GARANTIE

Spécialité de Répétitions avec toutes les complications or, argent et acier

Nouveau système solide pour la sonnerie

H 1203 C BREVET N° 17270 1019

Assortiment de pièces égrenées

**Hri GROBETY FILS**

Rue Jaquet-Droz, 12, Chaux-de-Fonds

— TÉLÉPHONE —

**Agence et Commission**  
**Horlogerie en tous genres**  
H 863 C En Gros. - Export. 1476

**J. DE GRAAN**  
Amsterdam

Les fabricants sont priés de faire offres détaillées avec prix et conditions.

## PETIT GUIDE PRATIQUE

du  
Monteur de boîtes  
et du  
Fabricant d'horlogerie

pour déterminer le poids et faciliter la commande et la fabrication des boîtes de montres à tous les titres et nuances de l'or, ainsi que de l'argent

par Arnold Kohly  
Inspecteur cantonal des apprentissages

### Prix :

fr. 1.50 l'ex. pris à notre Bureau, ou chez l'auteur au Locle.

" 1.65 " franco en Suisse, contre envoi préalable du montant en timbres-poste.

" 1.75 " contre remboursement.

### Etranger :

fr. 2.50 l'ex. contre remboursement.

## Imprimerie artistique

**R. HAEFELI & Cie**

La Chaux-de-Fonds

Rue Léopold Robert, 43 bis et 14

## Roskopf

de 14 à 21 lig., tous genres de boîtes, montres automatiques ancre, ép. et sav. 19" marque Salva soigné; prix réduit.

P. Saucy, Bienn (Mile-1). 979

## M. WOLFENSBERGER

LOCLE

Montres de précision, chronomètres, chronographes, répétitions et pièces extra compliquées.

H 3979 C 933

## Avis important

Il arrive assez fréquemment que nous recevons soit verbalement, soit par écrit, des demandes tendant à obtenir l'adresse des personnes qui ont fait insérer telle ou telle annonce pour laquelle il faut s'adresser sous chiffres.....

Afin d'éviter toute démarche inutile, nous croyons devoir rappeler que nous ne pouvons faire droit à ces demandes. Les réponses ou demandes de renseignements résultant des annonces, doivent être adressées par écrit à nos bureaux.

Sur les enveloppes contenant ces lettres, ne pas oublier de désigner bien exactement les initiales et chiffres mentionnés dans l'annonce à laquelle on répond.

Ces lettres qui sont transmises chaque jours par nos soins à qui de droit, sont expédiées fermées. Nous ignorons donc ce qu'elles contiennent et ne pouvons par conséquent assumer aucune responsabilité pour le retour des certificats, photographies ou autres papiers de valeur qui pourraient y être joints.

Agence de publicité  
Haasenstein & Vogler.

## Fabrique de Montres

genre H 92 C

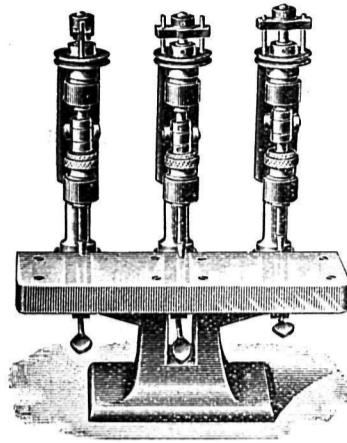
## Roskopf

acier, métal, fantaisie, simple, et à seconde au centre.

## E<sup>le</sup> Sagne-Geiser

Sonvillier (Suisse) 968

Outils et Fournitures complètes  
pour toutes les branches de l'horlogerie et de mécanique  
**W. Hummel Fils**  
CHAUX-DE-FONDS



Perceuse à trous multiples pour trous de finissage

Cette perceuse donne les meilleurs résultats sur toutes celles employées à ce jour. On perce 3 grosses de trous sans changer de platine. Sa forme procure un jour parfait sur la table, point essentiel pour des percages précis. Elle est sensible, les broches sont trempées et tournent dans un cylindre aussi trempé et rectifié.

Très recommandable pour fabriques d'horlogerie et d'ébauches. Prix et renseignements complémentaires sur demande. II 1000 C 1207

Importation directe :  
de Tours de précision américains  
Stark, Cataract - Boley, Wolf-Jahn

Vente exclusive pour la Suisse  
des outils de mesurage

L. S. STARRETS Co  
Micromètres, équerres, compas, etc.  
Outils aux 12<sup>mes</sup> et 10<sup>mes</sup> C.-R.

Outils aux 12<sup>mes</sup> et 10<sup>mes</sup> C.-R.

Outils aux 12<sup>mes</sup> et 10<sup>mes</sup> C.-R.

## Chef de fabrication

Une nouvelle fabrique d'horlogerie avec des installations les plus perfectionnées et faisant le genre bon courant, cherche un chef d'ébauches tout à fait capable et énergique et ayant les connaissances techniques nécessaires. Il doit être en outre au courant de la fabrication des modèles et calibres système interchangeable.

Traitements: Fr. 6000 à 8000.

Offres avec certificats et indications des références à adresser sous chiffres G 2532 C à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1607

## FONDERIE DE FER Schönbühl (près Berne)

PROPRIÉTAIRE : J. WURGLER se recommande aux ateliers mécaniques et aux industriels pour la prompte livraison — d'après modèles à envoyer — de

fente pour machines première qualité, en exécution irréprochable. (II 2481 C) 1595 Téléphone

Téléphone

Fabrique d'Horlogerie  
**C. MEYER - GRABER**  
H 2954 C Rue de la Paix, 85 680  
La Chaux-de-Fonds

Spécialité de montres système Roskopf 17, 18, 19, 21 et 24 lignes, avec ou sans seconde et seconde au centre. Boîtes argent, métal, acier et fantaisie en tous genres. Marques de Fabrique déposées : Horoscope, Mandolina, Sélection.

Genre américain	Atelier d'adoucissages et nickelages de mouvements Spécialité de genres soignés	(H 2477 J)	Genre Japon
	<b>P. A. BANDELIER</b> ST-IMIER (SUISSE)	4283	

## DORAGES

Aux ateliers Nicolet-Juillerat & Lecoultr, rue du Rocher 20, La Chaux-de-Fonds Installation moderne pour le dorage de boîtes et cuvettes travail irréprochable, prompte livraison

2<sup>me</sup> prix sur 12 concurrents au concours des doreurs à Bienn où il a été tenu compte : 1528

1<sup>o</sup> de la bienfaire et de l'aspect commercial du travail ;  
2<sup>o</sup> de l'essai aux acides ;  
3<sup>o</sup> d'essai à la résistance au frottement.

II 2227 C

## A VENDRE

LES INSTALLATIONS ET L'OUTILLAGE D'UNE  
fabrique de boîtes argent et métal

récemment fondée à Fleurier, pouvant occuper environ 20 personnes.

Cet outillage, très complet, moderne, presque neuf, dans un parfait état d'entretien, comprend entre autre : 2 moteurs électriques de 250 volts, 17 ampères, 5 machines à tourner revolver, machine à facettes, étampes diverses, 3 balanciers, machines à refrotter les fonds et les lunettes ; machine à fraiser les places de charnières, etc., etc., ainsi que tout l'agencement d'un atelier de finissages et dorages.

On traitera à des conditions très avantageuses avec preneur du tout. (H. N.)

S'adresser à Mr J.-E. Grandjean, gérant d'affaires, à Fleurier. 1590

Si vous voulez une montre qui réunisse toutes les qualités d'un H 1616 C

**CHRONOMÈTRE**  
n'achetez que la montre « OBSERVATUS STABILIS » Réglée dans toutes les positions et températures. — Se vend avec et sans bulletin, en or, argent et métal. Prix avantageux. Prix spéciaux p<sup>r</sup> fabricants d'horlogerie. Adresssez-vous au fabricant-régulateur 1362 JOSEPH BRUN, Chaux-de-Fonds, rue du Puits, 15.

Montres simples et fantaisies —  
**Montres de Dames**  
Ancres et Cylindres en acier, argent, or en tous genres pour tous pays

Bourquin, Sauter & Cie, rue du Stand, Bienn

Qualité Repassée et Réglée Nouveautés en décors

Marque déposée : « FELICIA » H 2553 C 1614

Maison fondée en 1873  
FABRIQUE D'ASSORTIMENTS À CYLINDRES PIVOTIS SUR JAUGE INTERCHANGEABLES En tous genres et qualités sur calibre de précision FABRICATION GARANTIE

**FRANÇOIS FAIVRE**  
CHARQUEMONT (Doubs)

II 2354 C Spécialité pour l'exportation 1617

Nouvelle Machine à tourner les boîtes de montres or, argent, acier et nickel, dep. 6 à 36 lig. La production journalière de cette machine représente le travail de 6 ouvriers tourneurs à la main. De tous les connaisseurs, cette machine est reconnue comme produisant un travail supérieur à tous les autres systèmes. Cette machine est indispensable à chaque ouvrier tourneur. 1322

Fabriquée par la Société d'Horlogerie de Porrentruy ci-devant Dubois, Monnin, Frossard & Cie

Nous livrons ces machines en location payables par acomptes mensuels. H....P

**Spahn'sche Etuis-Fabrik**  
GAINERIE ERNEST SCHMIDT, propriétaire GAINERIE  
EISENBERG i. Thur (Allemagne)  
GROS (H 520 C) Fondée en 1853 EXPORTATION

La meilleure source pour TOUS GENRES D'ÉTUIS Boîtes échantillons, étalages, etc. 1085